



### Calendrier

#### Octobre / Novembre 2023

Vendredi 06/10 Lecture d'actes local adhérents 17h30  
Vendredi 03/11 Lecture d'actes local adhérents 17h30

#### Présentiel ou distanciel J.M Dufrenoy

Samedi 07/10 Cours de Paléo local inscrits 09h00  
Samedi 04/11 Cours de Paléo local inscrits 09h00

#### Bruno Gachet

**Informations : Tous les mercredis au local à partir de 17h30 (y compris les jours d'atelier) la permanence est assurée sans sujet préalable.**

Certaines permanences se tiennent désormais sur rendez-vous. Il s'agit : du Dépannage Latin avec Pierre Blazy \*pierrotblazy@orange.fr

De l'atelier informatique avec Serge Michel serge.michel73@free.fr  
De l'aide à la recherche : odile.romanaz@orange.fr

### Animations

\*14 et 15 Octobre 2023 Forum du CEGRA à St Bonnet de Mure

\*21 et 22 Octobre 2023 Saga des BORJON à St Julien Montdenis

\* 21, 22 Octobre : Forum des Marmottes à Annecy

\* Novembre : à l'étude, une sortie d'une journée à Chambéry consacrée aux débutants avec un temps de visite des Archives départementales, un temps de recherches et la visite d'un site.

## Génévillage2023

### Géné St Martin La Porte



*Prêts pour l'accueil du public*

*Reportage G Grand et MG Pommard*

Samedi 26 et dimanche 27 août 2023 s'est déroulée à Saint Martin La Porte une manifestation dédiée à la Généalogie des familles. André Arnaud a réuni dans une Généalogie tous les mariages de cette commune depuis 1960 en remontant le temps jusqu'en 1841. Tous ces couples unis par le mariage permettaient de rencontrer sur des mêmes périodes leurs frères et sœurs, leurs cousins (etc.) de génération en génération pendant 182 ans.

Nous étions quatre Marie Gabrielle, André, Serge et Gérard, soutenus par notre président Jean-Marc DUFRENEY et par Blandine qui a apporté une grande aide logistique.

« Quatre passionnés » unis par le même lien de famille de Saint Martin la Porte ; et en particulier un nom commun pour le groupe les « Clément ». Un patronyme venu d'avant l'état civil du dix-septième siècle, représenté ici par une seule famille vivant dans le hameau de Mollardurand.



Dès l'ouverture samedi 26 de nombreuses personnes sont venues se renseigner sur notre association, voir l'arbre des Clément (réalisé par Gérard Grand et Serge Michel), visionner notre diaporama, regarder l'exposition de photographies et d'objets anciens. Certains sont venus avec de petits arbres écrits à la main pour se faire confirmer leurs recherches, d'autres sont repartis avec un échantillon de leur arbre généalogique, un tabellion ou un livre...

Ce n'est pas moins de 70 personnes qui nous ont rendu visite sur ces deux jours.



Monsieur le Maire, bien qu'occupé sur une autre manifestation, a pris le temps de venir nous encourager plusieurs fois pendant ces deux jours, « merci Monsieur Guy Ratel de votre amabilité », de votre présence, et du

soutien de votre conseil municipal, représenté par Madame Réjane Souchon et Mme Ratel Julie, Conseillères à la « Commission Cadre de vie et vivre ensemble ». Merci aussi à tous les adhérents de Maurienne Généalogie qui sont passés nous conforter, et nous permettre d'envisager un prochain Génévillage. Où se tiendra-t-il ?

## Belle expansion pour Orelle

La commune d'Orelle aujourd'hui possède sa propre station de sport d'hiver qui depuis 1996 s'est intégrée aux Trois vallées, le plus grand domaine skiable de France avec la Cime Caron, la pointe du Bouchet et la Pointe de Thorens.

Qui aurait cru que cette petite commune savoyarde, française depuis 1860 autrefois intégrée aux Alpes Cottiennes puis au Royaume de Piémont Sardaigne, gagne tant de popularité ? La superficie d'Orelle avoisine les 7000 hectares mais si le point le plus bas est à 819 m, l'altitude maximale atteint 3416 mètres.

Sa particularité est qu'elle est coupée en deux, réunissant les lignes de partage des eaux des deux versants de la vallée de l'Arc et qu'elle a de tout temps été traversée par les routes qui parcourent la Maurienne. La voie romaine qui permettait la communication des 2 Gaules est forcément passée par là.

Des découvertes archéologiques au début du siècle ont confirmé cette hypothèse. A un mètre cinquante de profondeurs, 21 tombes entourées de lauzes et orientées vers le levant, ont été mises à jour. Cette découverte est à l'origine de multiples suppositions : soldats morts au champ de bataille, victimes de la peste au Moyen âge, sépultures burgondes (la forme des cranes pouvait amener à cette déduction) ? Hélas, aucune preuve, aucun objet n'a pu valider cette hypothèse. Lors d'une construction de la société électrometallurgique de Froges, la découverte d'un mur de pierres de taille est venue corroborer les rumeurs de l'existence d'un couvent des cordeliers. Mais là encore, pas de preuves et pas de documents d'archives.

Au Moyen Age, la commune appartenait à la maison de Savoie ; Le châtelain Humbert de Sales y régnait en maître. Elle eut quelques familles nobles ; Lantelme d'Orelle, Berlion d'Orelle en 1229, Les Mareschal de Luciane en 1634 et les nobles d'Albert qui en 1785 ont vendu tous leurs biens. La porte d'une maison porte encore leurs armoiries.

En 1625, le notaire ducal Pierre Dalbert exerça la charge de châtelain, sorte de receveur. Il se constitua une fortune colossale grâce à cette charge et à celle de fermier des revenus ducaux. Il légua à son fils un bel héritage ; ce dernier, Jean Balthazard fut même anobli par Victor Amédée 1er. Ainsi la famille d'Albert accola une particule à son nom et continua ses acquisitions ; en 1693 les héritiers vendirent pas moins de trente et une propriétés à Orelle, toutes à des roturiers.

Comme les autres communes de Maurienne, Orelle ne fut pas épargnée par la peste de 1630 : 87 victimes. Lieu de passage, elle a su assumer son rôle d'étape. Elle accueillait les voyageurs dans quelques auberges et pour les pauvres, il y avait un hôpital. Ce dernier, mentionné dans le terrier de 1475, était en fort mauvais état lors de la visite pastorale de Monseigneur Valperga de Masin en 1700 ; seulement trois bois de lit avec quelques draps et couvertures mais sans garde-paille. Les revenus hospitaliers étaient fournis par des fondations pieuses qui contribuaient également à la construction de chapelles et même à l'entretien d'un recteur. Des artistes maurienais ont participé à l'ornement de ces chapelles : Dufour de St Michel fin XVIIe, début XVIIIe et Thomas Albert, un orellin.

Il est difficile de connaître les opinions des habitants pour les idées révolutionnaires mais le 9 thermidor, Joseph Francoz figura sur la liste des suspects...

Au XIXe, ce sont les transports qui marquent cette commune : route impériale en 1812, chemin de fer FELL en 1868. D'abord dépendante du canton de Modane, elle fut rattachée à St Michel en 1894.

En 1944, Orelle se trouva au cœur de violents combats et vit la destruction de la centrale et de l'usine de Prémont. N'oublions pas sa vocation industrielle : gisement de fer, pierres à bâtir, tanneries, une taillanderie et une serrurerie qui laissèrent la place à la chimie, au chlorate de potasse aux multiples usages.

Josette Limousin

## Recueil des Délibérations et Actes officiels relatifs à la réunion de la Savoie à la France en 1860 parus dans « Le Moniteur Universel » par Joseph Filsnoël

Les marchés d'été des villages de Haute Maurienne réservent parfois de bonnes surprises ; ainsi, pour la fête du 15 Août à Besans, j'ai découvert sur le stand d'un bouquiniste/collectionneur un petit livret portant le titre ci-dessus, accompagné de la carte de visite du nommé Filsnoël, auteur et à la fois imprimeur. J'ai eu envie de partager avec vous ces actes et courriers intéressants car ils nous éclairent sur la disposition d'esprit des politiques, des citoyens savoisiens à ce moment de notre histoire qu'est l'annexion à la France. Ces textes feront l'objet d'une rubrique qui sera alimentée un mois sur deux. J'espère que leurs lectures susciteront votre intérêt.

Paris le 21 mars 1860

« L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial reçoivent aux Tuileries la députation des conseillers provinciaux et municipaux des villes principales de la Savoie, chargés de présenter à Sa Majesté les adresses de leurs concitoyens ; le Président de la députation, M. Le Comte Greyfié de Bellecombe, a donné lecture à Sa Majesté de l'adresse suivante :

*« Sire, en approchant de Votre Majesté, un premier sentiment nous domine tous : c'est celui de notre profonde admiration pour le Souverain qui, après avoir été élu par la France entière, a su en augmenter la gloire et la prospérité.*

*Sire, tant de liens naturels, tant de glorieux souvenirs, tant de sympathies unissent la Savoie à la France, qu'elle a tressailli de bonheur lorsque la parole auguste de Votre Majesté a donné à espérer à notre patrie qu'elle allait être appelée à faire partie de la grande famille française, avec l'assentiment de son légitime Souverain.*

*Une seule préoccupation a pu en arrêter jusqu'ici l'élan : c'est la crainte de voir démembrer en faveur de la Suisse une nationalité compacte par l'affection et par tant de liens en tous genre...][...Des bords du Lac Léman aux vallées du Mont-Cenis, ceux qu'ont honoré les suffrages de leurs concitoyens sont accourus auprès de votre Majesté pour lui exprimer la joie que la Savoie éprouvera lorsqu'elle sera toute entière réunie à la France et qu'elle pourra, avec cette grande nation, n'avoir qu'un cri :*

*VIVE L'EMPEREUR »*

## Un petit tour en Italie

Samedi 23 septembre 2023, nous sommes une douzaine de membres de Maurienne Généalogie à prendre la route une nouvelle fois pour la vallée de Suse. Sur la route du Montgenèvre nous nous sommes arrêtés à EXILLES, importante liaison entre le Piémont et la Provence. Le fort est un château « de route » comprenant des tours, des rues, et des entrepôts, des remparts de défense.



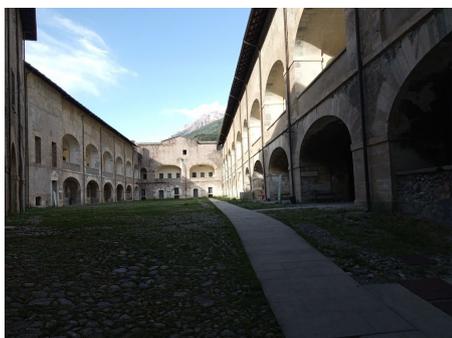
Nous avons visité le fort d'Exilles, un des plus anciens système de défense du Piémont. Cet ouvrage est cité dès le VII<sup>e</sup> siècle, des documents de 1339

décrivent le château fort construit sur un éperon rocheux. Une lutte acharnée entre les ducs de Savoie et du Dauphiné de Viennois (Briançon, Embrun, Gap, Grésivaudan et Dauphiné) pour la possession de ce territoire, s'engagera aux cours des siècles à venir. En 1349 le Dauphiné est cédé à la France.



En 1593 Charles Emmanuel I<sup>er</sup> va conquérir Exilles, la France est alors affaiblie par les guerres de religion. Mais dès 1595 les français reprennent possession de ces territoires ! Entre 1607 et 1609, le château est définitivement transformé en forteresse « moderne ». Plus tard, les travaux conçus par Vauban ne seront pas achevés. En 1708 pendant la guerre de succession d'Espagne, après un bref siège, Victor Amédée reprend ce territoire et le traité d'U-

trecht assigne la haute vallée de Suse au duché de Savoie. 1796, première campagne d'Italie, Napoléon Bonaparte attaque et reprend le fort. Le traité de Paris obligera les ducs de Savoie à le détruire. Après la chute de Napoléon, Victor Emmanuel retrouve ses territoires et reconstruit le fort pour contenir une éventuelle menace venant de la France. Sa reconstruction est financée par l'indemnité de guerre versée par la France. Le fort sera désarmé en 1915 puis il fut un camp de prisonnier de guerre jusqu'en 1918. Abandonné en 1943, il fut cédé à la région Piémont en 1978.



On ne peut quitter le fort sans évoquer l'année 1681. Un mystérieux prisonnier arrive avec son geôlier, Monsieur de Saint Mars. Il vient du fort de Pignerol. En 1687, Monsieur de Saint Mars chargé de la construction de prisons à l'île Sainte Marguerite en Provence, emmène avec lui « son prisonnier ». Il s'agit de l'homme au masque de fer.

Il est midi, nous rejoignons l'auberge « An Seaux » dans le petit village de Cels, tout proche d'Exilles. Il s'agit d'une auberge appartenant au réseau des « agriturismo ». Nous découvrons une cuisine familiale faite de plats typiques avec des produits locaux. Après



a v o i r  
gouté aux délicieux antipasti (tartelette à la courgette et au pesto, poivron aux anchois, mascar-

pone et confiture de courgette) aux Primi piatti, à la viande de cerf et de bœuf, à un énorme plateau de fromages locaux, nous terminons par le dessert. Il est presque 15 heures. Nous retournons dans le bourg d'Exilles où nous attend Carla notre guide.

Le village a connu une vie intense pendant l'occupation du fort, plus de 1500 militaires occupaient cette place forte. Aujourd'hui cette bourgade compte 270 habitants. Encaissée dans la montagne, la rivière coule au fond de la gorge.

Ce bourg a gardé tout son cachet. Les maisons aux lourdes portes de bois datant du Moyen Age sont encore là, couvertes de lauzes. Ruelles très étroites, passages permettant d'accéder à des cours intérieures, quelques maisons sont restaurées aux couleurs rose et verte, conservant toutefois leur cachet. Nous déambulons sur le chemin de ronde et nous avons une vue magnifique sur le fort.



Notre guide est intarissable !! Nous la quittons après plus de 2h d'échanges. Il est temps de rentrer ....nous prenons la route du Montcenis. Un dernier arrêt au col, arrêt rapide car on retrouve la fraîcheur il ne fait que 5 petits degrés !!

Nous avons découvert une nouvelle page d'histoire de la vallée de Suse, en attendant d'autres balades en Italie ou ailleurs.

*Odile Romanaz. Photos : Pierre Gret*

## SAGA BORJON les 21 et 22 Octobre

Accueil des 120 personnes inscrites à cette manifestation sur les deux jours, organisation des repas, exposition photos, montage vidéo, déroulement des activités festives et musicales, créations d'arbres généalogiques géants, voilà les activités de dernière ligne droite avant la cousinade des Borjon les 21 et 22 octobre 2023 à la salle Diamant de Saint Julien Montdenis. Il ne nous reste plus qu'à commander le beau temps !

## Types de délits : sortilèges, maléfices

Aux archives départementales de Savoie il existe, entre autres, une rubrique intitulée « Types de délit : sortilèges, maléfices ». On y trouve toutes sortes d'affaires de cette nature (environ 40 sur les 800 procès qui se sont tenus mais pour lesquels, en grande majorité, les dossiers d'instruction sont inexistantes. Peut-être ont-ils disparu avec les condamnés...). Attardons nous sur le délit suivant : « *Résumé de l'affaire : une habitante de Modane sait « médicamenter et donner des remèdes aux hommes et au bétail". De là, l'accusation de se servir de ses prétendus pouvoirs thérapeutiques pour jeter des maléfices à ses ennemis. Remarque : Affaire étudiée dans "Etude de trois procès en sorcellerie en Savoie, à la fin du XVIIe siècle (1970) »*

L'histoire se déroule en 1686, l'accusée Gasparde Romollon, fille de feu Claude, âgée de 50 ans, originaire de Saint Julien Montdenis, habitant à Modane s'est vu infliger par le Sénat de Savoie la sentence suivante : **bannissement à vie.**

En effet, cette guérisseuse, ancienne élève d'un médecin, fut condamnée pour Sorcellerie, après avoir été dénoncée par les personnes qu'elle avait soignées et même guéries certaines fois.

Il faut savoir que des délits de cette nature (sortilèges, envoûtements) sont extrêmement difficiles à prouver et que les juges, pour obtenir des aveux de la part des prévenus utilisaient de véritables méthodes d'inquisitions, les accusés étant par ailleurs le plus souvent illettrés et jamais défendus par un avocat.

La Savoie, comme de nombreux autres territoires, connut sa période de chasse aux sorcières, surtout fin XVIIe et début XVIIIe, et notamment pendant les grandes épidémies de peste. Pendant la seconde moitié du XIXe siècle, on parle d'une véritable épidémie de curés manipulateurs, de cas de possessions démoniaques, comme à Morzine, entre 1856 et 1873.

Les plus anciens cas de sorcellerie de sont déroulés de 1455 à 1521 en Haute Savoie et sur le Territoire de Genève. On parle de presque 500 exécutions.

**Mais qui sont donc ces sorciers** (le plus souvent des sorcières d'ailleurs) ? De simples quidams qui jetaient leurs dévolus aussi bien sur les hommes que sur les animaux, les récoltes et les exploitations.

**Mais que fait le sorcier ?** Sur un territoire agricole et de montagne comme en Savoie, il va s'en prendre et donner LE MAL (en jetant des sorts) à la famille toute entière, sa santé, sa capacité à travailler, à procréer, au bétail et aux récoltes.

Avec du recul, on a tendance à penser que la jalousie, un esprit de vengeance ou un désir de puissance pouvaient guider leurs actes.

**Mais est on sorcier de père en fils ?** Comment le devient-on ? In ne s'agit probablement pas d'un gène transmissible mais plutôt d'un savoir qui se perpétue dans le milieu familial, où les anciens livrent leurs secrets à leur descendance. Un jeune homme a du s'enrôler dans l'armée pour fuir ses parents qui voulaient lui apprendre la sorcellerie.

Cette transmission peut être orale mais si les « sorciers » sont alphabétisés, ils vont laisser des traces écrites de leurs « compétences » et c'est ainsi que naissent les livres de sorcellerie, ces fameux grimoires. Ces ouvrages sont parfois transportés de hameau en hameau par les colporteurs.

**Devenir sorcier**, c'est signer un pacte avec le démon. Il devient un hérétique et renie toutes les caractéristiques de la religion (Dieu, la Vierge, le Baptême, la foi, la croix...). « Il se prosterne et copule avec le Diable ».

Il est dit qu'à l'issue de cette initiation, le sorcier reçoit sur le corps une marque indélébile et indolore, marque tant recherchée lors des procès.

Les récits abondent de cas de sorcellerie et les condamnations sont bien hétérogènes : amende de 5 sols, à Tournon une authentique sorcière pendue et décapitée, à Frontenex une femme est châtiée sur place, à Chamonix un groupe d'hommes et de femmes sont brûlés pour avoir entre autres méfaits, baisé le postérieur du Diable ! « le Pape Eugène III accuse la Savoie d'être un repaire de sorciers ». Le premier procès sérieux a eu lieu en 1621 : une femme avait ensorcelé un vacher.

La vie au village n'est pas un long fleuve tranquille quand il y a un sorcier, surtout s'il lui prend envie de convoler en justes noces.

Le choix de la future mariée est facile pour lui, mais ô combien difficile pour les parents de la jeune fille qui lui refusent sa main. Les conséquences sur toute la famille peuvent être terribles : filtres, envoûtements, punitions, injures et menaces de mort.

« *Putain, nous te ferons sécher comme un sabot de bois et que la mal fin puisses tu faire. La mal fin, c'est alors la mort subite qui vous laisse mourir sans avoir reçu les sacrements de l'Eglise* ». La pauvre Colette de Cevins est tombée malade et est morte dans le mois qui suivit.

**Il arrive que les sorciers se transforment en loups-garous.** Au XVIIe siècle, le loup-garou apparaît assez fréquemment et il tue.

Mais il est possible de le libérer en lui faisant une saignée, en brûlant sa peau quand il l'enlève (un bel exemple à Albiez Montrond : le loup-garou se change en une belle jeune fille aux longs cheveux) et en lui offrant du pain, don de paix et de compassion qui le libère de l'ensorcellement.

**Pouvait-on se protéger des sorciers et de leurs maléfices ?**

Oui, il existait divers moyens de conjurer ces sortilèges.

Prenons l'exemple de Gasparde, notre sorcière de Modane. Voici son cérémonial :

« *Elle dépose un vêtement sale du malade, bien imprégné de ses sucs, dans un chaudron neuf, avec une livre de sel béni. Après l'avoir posé sur le feu, elle fait jeter tous les liquides contenus dans la demeure, fermer toutes les fenêtres et même le trou de la serrure, car, dit-elle, LA OU PEUT SE TENIR UNE MOUCHE IL Y ENTRE UN HEREGOZ ( encore cette confusion sorcier-hérétique ). Puis elle prend l'une après l'autre cinq petites verges d'osier composées chacune de neuf brins et en BAT LE CUL DU CHAUDRON de la main droite, jusqu'à usure des brins. Dans le même temps, elle maintient le chaudron avec un bâton de frêne béni tenu de la main gauche, et remarque au passage que, si l'on prend de l'eau bénite avec le doigt, on lui ôte toute sa vertu. »*

Les « désensorceleurs » sont recherchés mais leur puissance effraie.

Le recours à la religion est bien évidemment très fréquent. Pèlerinages, confessions, signes de croix, prières, aumônes sont autant de moyens de se défaire de l'envoûtement sans oublier l'EXORCISME. Les « maléficiés » en appellent à tous les saints : Anne, Jacques, Gervais, Christophe. Les Mauriennais vont en pèlerinage à la Chapelle miraculeuse du Charmaix édifée en 1401.

Les chasses aux sorcières, c'est-à-dire la poursuite, la persécution et la condamnation systématique se rencontrent à des époques et des cultures diverses, mais celles qui ont marqué l'histoire furent pratiquées dans le monde chrétien.

*J. Limousin d'après divers documents dont celui de la SHAM (1986)*